



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-102 du 17 juillet 2012

OBJET : Crèche de la Meije – Marchés de travaux lot 11.

Rapporteur : Mme Laurence FINE.

Le 17 juillet 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 11 juillet 2012 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votes : 33

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Marie Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Patrick LESPINASSE, M. Guy HERMITTE, M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avaient donné pouvoir : Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
Mme Nicole GUERIN à Mme Aurélie POYAU
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Guy HERMITTE
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL

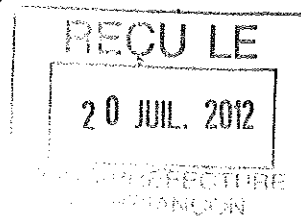
Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de création et aménagement des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance,

Vu l'article L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n° 2012-54 du 10 avril 2012 et 2012-92 du 19 juin 2012 autorisant le Président à signer les marchés de travaux de la crèche du Pays de la Meije dans la limite de certains plafonds,

Considérant l'appel d'offres ouvert lancé le 15 mars 2012,

Vu le compte-rendu de la commission d'appel d'offres en date du 4 juillet 2012,



Considérant que pour le lot 11 – Plomberie – ventilation - chauffage, le montant de l'offre jugée économiquement la plus avantageuse par la Commission après négociation dépasse le plafond d'autorisation de signature,

Vu l'avis du Bureau en date du 10 juillet 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer le marché du lot 11 – Plomberie – ventilation - chauffage avec l'entreprise VIARD GAUDIN, désignée attributaire par la Commission d'appel d'offres pour un montant de 113 542,70 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 20 JUIL. 2012

Date affichage : 24 JUIL. 2012